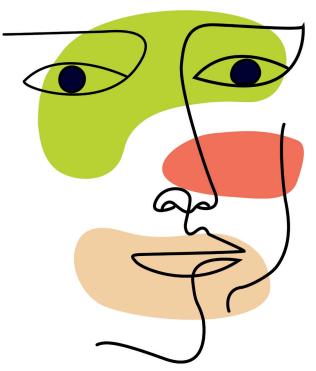
# Choisissez vos projets préférés 27 novembre au 16 décembre Budget participatif



# Venez découvrir les projets des citoyens Pont-Péannais



PRÉSENTATION DES PROJETS CITOYENS le 27 novembre 2021 Salle du conseil municipal de 10:00 à 12:30

et sur

jeparticipe-pontpean.fr





# Boîtes à livres et à jouets - Projet 1

**Référent citoyen : Jo Colliot** du SEL - Création d'une série de boîtes à livres et à jouets dans la commune.

# Définition du projet

Vers une nouvelle relation au livre; des livres et jouets en accès libre, à tout heure du jour et de la nuit :

- L'idée est de **rendre le livre accessible**, sans contrainte, en proximité, **sur le lieu de vie** immédiat,
- Vers une participation élargie et une démocratisation du livre et éviter de jeter des jouets qui feraient tant plaisir à d'autres enfants
- Un complément à la médiathèque, une porte ouverte vers la découverte de la médiathèque.
- Sensibiliser à l'environnement en proposant des thèmes de décoration (papillons, fleurs sauvages, et herbes folles, insectes, hérissons et écureuils, oiseaux des champs et du jardin...)

# Philosophie et valeur du projet

- La boite à livres et à jouets consiste à introduire le livre, le jeu, vers la réflexion, la créativité. Cette activité est accessible à tous,
- La boîte à livres et à jouets est un temps de partage des savoirs et encourage à révéler les talents. Elle peut générer par l'incitation (l'ardoise d'échanges) d'autres événements culturels: ateliers de lecture, soutien à l'alphabétisation, création (livres, fresques, spectacles, etc.),
- Partager : si tu veux un livre ou un jouet, dépose-en un de préférence mais l'accès reste libre,
- **Donner plutôt que de jeter**! Emprunter, échanger et donner des livres, c'est faire circuler les histoires et réduire ses consommations,
- Un pont vers l'extérieur et notamment la médiathèque municipale, mais aussi vers les associations ou vers des projets citoyens.

# Prendre en compte la réglementation

Une autorisation écrite d'implantation sera demandée à la mairie pour préciser les lieux des 5 boîtes à lire et à jeux.

# La collaboration avec les habitants et les partenaires

 Une ou deux personnes volontaires/bénévoles par quartier appelées «les vigilants», par boîte à livres/ jouets, chargées de la surveillance

- Pour ceux qui veulent aller plus loin, c'est proposer des moments de rencontre avec une ardoise de propositions.
- Passer une convention avec la médiathèque pour profiter des «désherbages».

# Méthode de réalisation du chantier

- Favoriser l'économie circulaire, en récupérant du bois de palette et des fonds de peinture,
- Partager la fabrication avec les membres du Sel, de la CSF, de la créativité et de tout volontaire avec l'aide d'un adhérent du SEL habitué au travail du bois, un appel à participation sera réalisé à destination des Pont-Péannais.
- Inviter des artistes à venir à l'atelier peinture,
- Un planning d'actions sera proposé aux participants.

# **Estimation du budget**

- 100 euros par boîte à livres et à jouets pour l'achat des éléments de quincaillerie pour les plexis et couvertures (bardeaux...) et les ardoises à écrire soit 500 euros pour les 5 boîtes.
- Un panneau explicatif du projet/concept sur chacune des boîtes estimé au total à 150€ (5 petits formats).

# Communication du projet.

- Création d'un leaflet à distribuer au marché le dimanche matin.
- Création d'une affichette à positionner dans les commerces, à la médiathèque, et les lieux publics,
- Réalisation d'un texte de présentation sur jeparticipe-pontpean.fr et pour les médias municipaux,
- Rencontrer les enseignants et faire une présentation,
- Rencontrer le CCAS pour favoriser l'adoption par les personnes les plus fragiles,
- Un petit panneau pour expliquer le fonctionnement,
- Disposer les marques pages de la médiathèque dans les boîtes à livres et à jouets.





# Le verger du Midi - Projet 2

**Référent citoyen : Aurélien Bertin -** Création d'un verger au Parc du Midi pour partager les fruits entre habitants.

# Définition du projet

Le projet consiste à planter, entretenir et partager la cueillette d'arbres fruitiers (des pommiers, des poiriers, des pruniers et des cerisiers, pour un total de 15 arbres fruitiers) au parc du Midi. Ce projet s'adresse à tou.te.s les Pont-péannais.es.

# Philosophie et valeur du projet

- Produire des fruits locaux et de saison : contribuer à une production locale d'aliments sains et de qualité en circuit court.
- Favoriser la biodiversité: un choix d'essences locales et/ou rustiques diversifié; un impact positif sur les populations d'insectes butineurs.
- Favoriser l'insertion : les plants seront fournis par l'E.S.A.T. Notre Avenir de Bain de Bretagne qui pratique une activité de pépinière en insertion ; le terreau sera fourni par la Génétique Chartraine et le montant sera versé au Téléthon.
- Qualité de vie : favoriser la fixation et la séquestration du carbone ; contribuer à améliorer la qualité de vie sur la commune ; favoriser la solidarité et les liens sociaux entre habitants.

# Prendre en compte la réglementation

Le projet initialement prévu sur 2 sites a fait l'objet d'une étude par le service urbanisme sur l'implantation. Suite à des relevés de la qualité des sols datant de 2015 et pour écarter tout danger sur la consommation des fruits par les habitants, seul l'implantation sur le Parc du Midi a été retenue. Une tarière thermique sera aussi prêtée et manipulée par la municipalité pour créer un départ de trous.

Le choix de conceptions simples et sécurisées Pour éviter des coûts supplémentaires, la commune met à disposition le camion benne des services techniques pour acheminer les arbres de Bain de Bretagne jusqu' à Pont-Péan. Il sera conduit par élu pour raison d'assurance.

# La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un chantier participatif d'une après-midi sera ouvert à tous les habitants voulant participer. Un porte à porte dans le quartier est envisagé pour informer et trouver des volontaires.

### Méthode de réalisation du chantier

- Marquage préalable des emplacements selon les conseils d'un paysagiste
- Acheminement des arbres + terreau + paillage
- Creusement des emplacements + préparation de la terre
- Plantation et arrosage

# **Estimation du budget**

950 euros TTC pour l'achat des arbres fruitiers et du terreau/paillage nécessaire à l'implantation durable de ces derniers.

# Communication du projet.

Il est prévu une panneau sur dibond de 40X60 fixé sur un pieux de bois, création d'un flyer pour inviter les participants au chantier.

## Évaluer après construction.

Suivi de la santé des arbres après période estivale sur 2 à 3 ans, réalisation de tartes aux fruits lors d'une fête des voisins.





# Le potager éducatif - Projet 3

Référent citoyen : Lucie Le Vour'ch - Création d'un potager éducatif au groupe scolaire Lucie Aubrac.

# Définition du projet

Le projet consiste à créer, entretenir et partager la récolte d'un potager éducatif (environ 200m²) situé à proximité de l'école. Ce projet s'adresse à tou.te.s les Pont-péannais.es.

# Philosophie et valeur du projet

- Produire des légumes locaux et de saison : contribuer à une production locale d'aliments sains et de qualité en circuit court.
- Favoriser la biodiversité: un choix diversifié; un impact positif sur les populations d'insectes en tout genre.
- Favoriser l'insertion et le brassage social: les semis seront fournis par l'E.S.A.T. Notre Avenir de Bain de Bretagne qui pratique une activité de pépinière en insertion; les matériaux et matériel seront fournis par des dons des habitants; les enfants échangeront des savoirs avec les adultes; les personnes isolées pourront faire des rencontres.
- Qualité de vie : contribuer à améliorer la qualité de vie sur la commune ; favoriser la solidarité et les liens sociaux entre habitants ; favoriser le "mieux manger" pour tous.

# Prendre en compte la réglementation

Emplacement désigné par le groupe de travail du potager (APE, corps enseignant de l'école Lucie Aubrac, habitant du Luzard), sous réserve de validation par le conseil municipal.

# Le choix de conceptions simples et sécurisées

Potager ouvert et au sol.

# La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un chantier participatif d'une après-midi sera ouvert à tous les habitants voulant participer. Un porte à porte dans le quartier est en cours pour informer et trouver des volontaires.

### Méthode de réalisation du chantier

- Délimitation de la zone plusieurs jours avant le début des travaux
- Validation de la zone par les services de la commune
- Travaux de réalisation effectués par les habitants, les jardiniers engagés, le corps enseignant de l'école et les parents d'élèves.
- Outil manuel récupéré par don ou prêt.

# **Estimation du budget**

Valeur total des semis : 200€ Le reste est obtenu par des dons des habitants

### **Communication du projet**

Il est prévu un panneau sur dibond de 40X60 fixé sur un pieux de bois, création d'un flyer pour boitage, démarchage à domicile.

# Évaluer après construction

Inspection du potager par les services techniques, tous les 6 mois, pour valider le bon entretien du potager et conseiller les jardiniers.





# Sur les pas de Gustave Eiffel - Projet 4

Référent citoyen : Philippe Henry- valorisation du site autour du bâtiment de la machine d'extraction

# Définition du projet

Le projet proposé consiste à réaliser des travaux de nettoyage et de sécurisation des bâtiments autour du bâtiment d'extraction qui vient compléter un projet inscrit au budget de la commune en investissement, à hauteur de 5000 euros qui prévoit la pose d'une clôture de sécurité autour du château d'eau de la mine et du bâtiment des machines. Ce projet est un chantier participatif qui implique les citoyens pont-péannais venant en aide aux services techniques.

Ce lieu est composé de trois édifices :

- Le bâtiment des machines d'extraction datant de 1895/1928, structure de béton et maçonnerie avec plancher à l'étage.
   C'est dans ce bâtiment qu'ont été installées les chaudières et les machines de manœuvre du chevalement Eiffel.
- Le bâtiment transformateur électrique sur 2 niveaux
- Le château d'eau sur quatre pieds datant de 1928. Cet espace en visibilité directe de l'espace Beausoleil et de la future médiathèque est délaissé sous la végétation et propice à aux incivilités.

# Philosophie et valeur du projet

Quel enfant de Pont-Péan d'aujourd'hui ou d'hier sait que le carreau de la mine de Pont-Péan porte les traces d'un homme dont la renommée internationale illustre dans la commune le génie, le talent et la modestie ?

Il y a encore un siècle, la mine de Pont-Péan était la première mine de plomb argentifère d'Europe et suscitait l'innovation et les projets d'amélioration industrielle. C'est ainsi qu'en 1893, la société Gustave Eiffel vint installer le grand chevalement à l'aplomb du puits de la République.

# Prendre en compte la réglementation

Avant les travaux de nettoyage, la commune devra donner son accord pour l'élimination des arbres avant le début des travaux de la clôture.

# Le choix de conceptions simples et sécurisées

Compte tenu de la pollution des sols, le projet proposé, se limite au nettoyage et la sécurisation des lieux. Aucune action touchant le sol ne sera entreprise. La sécurisation des ouvrants des bâtiments sera réalisée avec le réemploi de palettes en bois.

# La collaboration avec les habitants et les partenaires

S'il s'agit d'un projet initié par l'association Galène, la réalisation de ce projet doit amener les citoyens à participer au nettoyage et à la sécurisation des bâtiments. Le comité des fêtes de Pont-Péan ainsi que des premiers citoyens se sont déjà manifestés désireux de contribuer. Le projet est ouvert à tous. Les services techniques assureront un accompagnement pour la mise en œuvre des engins nécessaires à l'élimination des végétaux.

La pose de la clôture qui était inscrite au budget primitif 2021 de la commune est prévue d'être sous-traitée.

### Méthode de réalisation du chantier

- L'association Galène procédera à l'élimination des arbres ;
- Les travaux de pose de la clôture par une société extérieure pourront alors commencer;
- Le nettoyage, le défrichage et la réalisation de la clôture seront selon la disponibilité des services techniques. Les travaux de nettoyage ne peuvent être dissociés de la sécurisation afin d'éviter que les lieux soient souillés.

# **Estimation du budget**

- La sécurisation du site avec la pose d'une clôture par les services techniques est initialement prévu dans le budget primitif de la commune ce projet de valorisation vient complémenter ce dernier
- Le panneau explicatif du projet est estimé à 150€
- Le panneau relatif à l'histoire du site est prévu sur le budget de l'association Galène
- Le reste est obtenu par la récupération de palettes en bois

# **Communication du projet**

- Création d'un panneau expliquant le projet faisant la promotion du budget participatif
- La réalisation et la pose d'un panneau relatif à l'histoire du site et venant compléter ceux déjà posés par Galène.





# Dirt Jump et Pump track St Exupéry - Projet 5

Référent citoyen : Gaël Morel - Création d'un parcours sportif et de loisir de bosses pour les vélos.

# Définition du projet

Le projet consiste à créer une ou des lignes de bosses (dirt jump), ainsi qu'un ensemble de bosses en terre créant un circuit fermé composé de virages (pump track) pour la pratique sportive du VTT et BMX.

Ce projet s'adresse à toutes les personnes de la commune, jeunes et plus âgées. Le projet propose un parcours pensé à la fois pour la pratique des confirmés et pour les débutants de tout âge.

Le groupe citoyen souhaiterait pouvoir végétaliser le parcours et intégrer cet espace dorénavant animé à une balade pour les promeneurs.

L'emplacement est situé sur un terrain communal, il possède déjà un accès par la rue de la cave Donjean, ce site n'est pas pourvu d'éclairage public, de fait ses horaires de fréquentation seront limités selon la saison.

# Philosophie et valeur du projet

- Développer le lien social en permettant la rencontre entre jeunes et différentes générations
- Encourager la pratique sportive et sortir de chez soi
- Favoriser le respect de l'environnement en prévoyant des poubelles sur site et le recyclage des matériaux utilisés
- Inciter à l'engagement citoyen des jeunes au travers de chantiers participatifs
- Promouvoir la défense de la nature par le choix d'une réalisation en terre (et non un revêtement synthétique) moins perturbante pour la biodiversité du site
- Investir sur un projet évolutif permet de dimensionner et ajuster le projet en fonction de la réalité de l'usage

# Prendre en compte la réglementation

Les skate-parks disposent de normes volontaire, NF EN 14974, version révisée en mai 2019, qui liste les exigences de sécurité et les méthodes d'essai ; il n'y a rien de tel existe aujourd'hui s'appliquant aux pumptracks.

# Le choix de conceptions simples et sécurisées

Le choix de bosses en terre évite une réalisation définitive sur laquelle il n'y aurait pas de rectification possible et limite les dommages corporels en cas de chute.

# La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un plan a été élaboré en s'appuyant à la fois sur l'expertise d'usage des jeunes porteurs du projet et d'exemples de réalisations d'autres communes.

Les jeunes, leurs parents et des habitants volontaires pourraient être sollicités dans le cadre de chantiers participatifs pour des finitions de modélisation du parcours, pour compléter la végétalisation du site. Les services techniques et les élus référents s'assureront de la conformité des installations, ainsi que les conditions sécurités pour les travaux proposées aux habitants volontaires.

### Méthode de réalisation du chantier :

Le choix se porte sur une réalisation principale par une entreprise ayant ces expériences qui interviendra sur quelques jours manipulant engins et matériels nécessaires.

# **Estimation du budget:**

Le devis établit par l'entreprise « My Tracks » annonce un montant de 7000€. Un panneau signalant cette réalisation dans le cadre d'un projet citoyen et le règlement du terrain de bosses sont prévus pour un montant de 150€.

# **Evaluer après construction:**

Chaque étape impliquera d'évaluer l'existant et son usage pour ajuster l'opportunité de poursuivre ou non le développement du lieu. Il faudra pouvoir recueillir les avis des utilisateurs pour parvenir à les associer activement à la démarche.

La constitution d'un collectif ouvert de suivi permettrait de travailler en amont les extensions à la réalisation initiale.



Citoyenne Pontapean



# Parcours sportif/santé - Projet 6

Référent citoyen : Christelle Radin - Création d'un parcours sportif dans la commune.

# Définition du projet

Le projet consiste à installer un parcours sportif dans les différents parcs de Pont-péan pour améliorer leur attractivité. Dans un premier temps, ce projet vise à installer des modules sur le parc de la mairie et dans un second temps un parcours fléchés avec des distances différentes qui passent par les différents parcs de Pont-péan. Ainsi les séances de running ou de marche des pontpéannais pourront être jalonnées par les activités sportives proposées dans les parcs.

# Philosophie et valeur du projet

- Proposer de véritables équipements sportifs permettant des exercices de différents niveaux
- Évoluant durant les parcours.
- Composés de matériaux durable.
- Qualité de vie : contribuer à améliorer la qualité de vie sur la commune ; favoriser les pratiques sportives.

# Prendre en compte la réglementation

Il n'existe actuellement aucune norme concernant les modules de parcours de santé. Il existe simplement la recommandation FDS52-903. Nous recommandons d'installer pour chaque module le panneau de consigne (livré avec) et d'effectuer un contrôle visuel au moins une fois par mois pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de dégâts / vandalisme sur l'équipement, et à minima un nettoyage par an avec vérification des serrages..

# Faire le choix de conceptions simples et sécurisées

Le parcours de sportif sera installé par une entreprise spécialisée dans la mise en oeuvre de ce type d'ouvrage. Mon choix s'est orienté vers des équipements uniquement en acier inoxydable pour avoir la plus grande durabilité existante. En effet, les pièces en acier inoxydable sont garanties à vie et les pièces de rechanges sont garanties 2 ans. Les équipements en bois ne peuvent pas rivaliser du fait que le bois soit une matière vivante évoluant dans le temps et se dégradant assez rapidement. Les équipements en acier peint voient souvent la peinture se décoller au niveau des soudures ce qui

engendre une oxydation (rouille) qui apparait souvent après une année de mise en place et évolue très vite au niveau de sa dégradation. De plus, la peinture a tendance à se décoller avec une usure prématurée en mettant les pieds dessus par exemple. L'acier inoxydable ne nécessite pas d'entretien particulier à part un petit nettoyage une fois par an si de la mousse apparait.

# Méthode de réalisation du chantier

- Délimitation des zones plusieurs jours avant le début des travaux
- Validation de la zone par les services de la commune
- Travaux effectués par l'entreprise BREIZH TRAX.

# **Estimation du budget**

Le parcours pour le parc de la mairie ainsi que l'installation a été négocié à 6000 TTC.

# **Communication du projet.**

Il est prévu un panneau sur dibond de 40X60 fixé sur un pieux de bois, création d'un flyer pour boitage. Ainsi que la publication sur les différents réseaux sociaux.

# Évaluer après construction.

Vérification de l'état des équipements, par les services techniques, régulièrement. Vérification annuelle, des équipements, par une société externe.









# ET VOUS, QUE CHOISISSEZ VOUS?

# DONNEZ VRAIMENT VOTRE AVIS AVEC LE JUGEMENT MAJORITAIRE AVEC DES MENTIONS

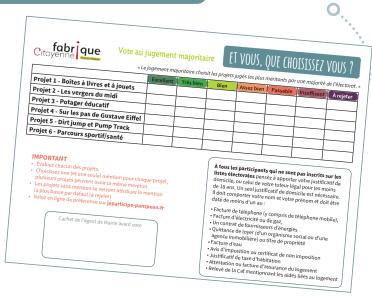
Oubliez les bulletins ne comportant qu'un nom, une liste, un oui ou un non. Du 27 novembre au 16 décembre 2021, les Pont-Péannais vont sélectionner les projets du budget participatif en leur attribuant une appréciation. 6 projets sont en lice, des boîtes à livres et à jouets aux Vergers du midi ou au jardin éducatif, en passant par la création d'un pump track ou d'un parcours sportif santé voire de la mise en valeur du patrimoine local, il faudra choisir, en donnant son opinion sur tous les projets candidats. Le budget participatif 2021 de Pont-Péan est à hauteur des 10000 euros TTC. Il a été vote en investissement en conseil municipal pour être mis à la disposition des citoyens pont-péannais. Vous retrouverez tous les éléments constitutifs (charte, règlement...) sur la civic tech jeparticipe-pontpean.fr.



# UNE IDÉE BEAUCOUP PLUS JUSTE DE CE QUE PENSENT LES CITOYENS

Inventée par deux chercheurs du CNRS, Rida Laraki et Michel Balinski, Le Jugement Majoritaire est une nouvelle méthode de vote, brevetée en 2009. L'électeur vote en donnant son opinion sur tous les projets candidats, à partir d'une échelle commune de mentions allant "d'Excellent" à "À rejeter" (ex. Excellent, Très bien, Bien, Assez bien, Passable, Insuffisant, À rejeter). Le jugement majoritaire permet à un ensemble de personnes de faire un choix entre des propositions concurrentes en faisant ressortir visuellement les meilleures propositions dans un classement. Le vainqueur de l'élection est celui qui est le mieux évalué par une majorité. Ce mode de scrutin permet de faire ressortir à la fois les résultats qui déplaisent le moins et ceux qui plaisent le plus, en évitant les choix qui seraient « clivants ».

Le principe est d'éviter que soit choisie une option qui plaît à une partie de la population, mais qui est jugée à rejeter par une autre partie de cette population, alors que des propositions intermédiaires peuvent convenir à tout le monde. Le jugement majoritaire permet de sortir du système binaire du scrutin uninominal qui nous demandait de choisir un seul candidat et il favorise un avis plus subtil et nuancé.

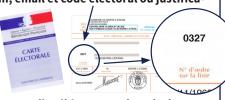


# **DU 27 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE**

# COMMENT VOTER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE?

Nous encourageons les Pont-Péannais à voter en priorité sur la civic tech de Pont-Péan :

1°) Il faut s'inscrire sur <u>jeparticipe-pontpean.fr</u> remplir votre nom, prénom, email et code électoral ou justificatif de domicile.



2°) Vous recevrez un email validant votre inscription dans les 48h suivants votre inscription, ainsi qu'un lien vous donnant accès au formulaire de Vote majoritaire en ligne pour voter pour vos projets préférés.

### **COMMENT VOTER PAR BULLETIN PAPIER?**

- 1°) Munissez-vous d'un bulletin papier disponible en Mairie ou dans le magazine municipal.
- 2°) Remplissez votre bulletin en indiquant votre code électoral ou sinon en apportant un justificatif de domicile. Pour les moins de 18 ans, apportez un justificatif de votre tuteur légal.
- 3°) Déplacez-vous en Mairie, l'agent d'accueil vérifiera et validera votre vote en apposant le cachet de la commune sur votre bulletin avant de le glisser dans l'urne.

Les résultats seront traités par un logiciel et seront communiqués en fin d'année sur le site internet **jeparticipe-pontpean.fr** et les canaux d'informations de la commune.

Pour en savoir plus sur le jugement majoritaire rendez-vous sur l'article - Ne votez pas, jugez ! À lire sur

<u>jeparticipe-pontpean.fr/</u>